

# LE JOURNAL

JUILLET  
2 0 2 0

Domfront  
en Champagne



Madame, Monsieur,

Parallèlement au renouvellement du Conseil municipal, nous venons de vivre une situation inédite avec cette épidémie, un séisme sanitaire, économique, voire politique. La reprise partielle à l'école a été complexe à gérer, sans pouvoir donner pleinement satisfaction. Le choix de ne pas ouvrir les petites et moyennes sections de la maternelle jusqu'au 22 juin a été pleinement assumé. A cet âge, où l'école doit être un espace d'intégration, de sociabilisation et d'éveil, il était inconcevable de confronter les enfants dans leurs premiers pas à l'école avec des règles draconiennes et contraires à ces valeurs.

Chacun d'entre nous craint pour les siens, pour ses anciens, pour ses enfants. Chacun est inquiet pour l'avenir, pour son travail, pour le devenir de son entreprise. Cette lutte contre la Covid 19 n'est pas une guerre, ce n'est pas un conflit, c'est plutôt à mon sens une opportunité pour davantage coopérer, prendre soin de l'autre et s'entraider.

Cette période, qui sera probablement encore longue, peut être une prise de conscience, une expérience sociale, humaine, qui je l'espère devrait nous conduire à consommer autrement, en évitant tout repli sur soi à l'échelle de son territoire, voire même de son pays. C'est le moment ou jamais de

retrouver un autre modèle capable de faire face aux futures épidémies et aux changements climatiques.

Il faudra prendre le temps de penser au monde d'après, avec une vision sur le long terme. C'est ce que l'on attend de nos dirigeants politiques.

Ce jour viendra peut-être lorsqu'ils sortiront de leurs clans et de leur zone de confort en se préoccupant de tous, en mettant en œuvre des idées de bon sens pour que chacun puisse trouver sa place dans cette nouvelle page qui reste encore à écrire.

Cette lutte n'est pas une guerre, sinon avec les moyens dont nous avons disposé, nous l'aurions perdue depuis longtemps. Alors à notre échelle, c'est la solidarité qui a fonctionné. Pendant toute la période de confinement, nous nous sommes préoccupés de nos aînés et mobilisés auprès des plus vulnérables. Nous avons assuré une veille et garanti un service d'accueil permanent à la mairie. Pour apporter une réponse au manque de surblouses à l'hôpital, nous avons improvisé un atelier couture à l'espace domfront. Une vingtaine de couturières a donné de son temps et mis à profit leurs compétences. Cette action s'est prolongée par la confection de masques pour que les Domfrontaises et Domfrontais puissent être rassurés aux premiers jours du déconfinement.

Je tiens encore à les remercier infiniment pour cette générosité et cet exemple de dynamisme solidaire.

Je tiens aussi à remercier tout le personnel de la fonction publique et particulièrement le personnel hospitalier qui a accompli et réinventé au quotidien ces derniers mois l'accompagnement et le soin des patients toujours plus nombreux. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'eux et nous sommes fiers de leur engagement.

Ces derniers mois ont été également marqués par les élections municipales et le renouvellement d'une partie de l'équipe. Même si la participation a été contrariée par le contexte sanitaire, un grand nombre de Domfrontaises et Domfrontais s'est déplacé et nous a renouvelé leur confiance.

Ce vote nous légitime pleinement dans notre action municipale. Nous entendons en rester digne et nous nous emploierons à assurer le mieux-être de la collectivité.

Dans ce journal, nous vous présentons cette équipe qui saura fonctionner, comme je l'ai toujours voulu, dans un esprit de partage et de bonne intelligence. Souhaitons comme dans les mandats précédents, que beaucoup d'événements structurants et positifs ponctuent nos prochaines années de travail au service de tous.

Ce journal présente aussi un budget sain et équilibré. Toutes les charges augmentent alors que les dotations de l'État sont en baisse ! La crise actuelle ne nous épargnera pas, par conséquent, nous resterons très prudents dans le montage de nos prochains investissements.

Depuis septembre dernier, deux projets ont vu le jour, la maison de services qui regroupe l'agence postale communale et la bibliothèque municipale. Ce programme sera poursuivi par un aménagement de l'espace extérieur.

La bibliothèque fonctionne depuis début juin par drive, avec une large proposition d'ouvrages, nous espérons sa réouverture en septembre.

L'ancienne salle communale a refait peau neuve : une isolation par l'extérieur, et un nouveau dessin de la façade nord permet plus de confort et une meilleure intégration dans le parc de la mairie. Les peintures intérieures seront réalisées en fin d'année et de nouveaux équipements viendront compléter cette réalisation.

La date du 11 octobre 2020 a été choisie pour renouveler la marche éco-citoyenne qui a rencontré un vif succès l'an dernier. Cette initiative, organisée par Générations Mouvement et par la municipalité, est un excellent prétexte pour nous rassembler, échanger, dans un contexte très convivial. Nous espérons vous réunir nombreux, bien entendu si les conditions sanitaires sont favorables.

Avant de conclure, j'exprime une nouvelle fois notre reconnaissance aux Domfrontaises et Domfrontais pour leur confiance renouvelée.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un bel été.

Prenez soin de vous, de vos proches mais aussi des autres.

Patrice Guyomard



### Mairie

Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00

Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00

Tél. : 02 43 20 52 11

Fax : 02 43 20 85 54

Courriel : [mairie-domfront@wanadoo.fr](mailto:mairie-domfront@wanadoo.fr)

Facebook



### La maison de services

#### **Agence Postale Communale**

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

Mardi de 15h30 à 18h30

Tél. : 02 43 24 15 69

#### **Bibliothèque municipale**

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h00

[bibliotheque.domfront@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.domfront@wanadoo.fr)



### Trésorerie de Conlie

Lundi de 13h00 à 16h00

Mardi, jeudi : de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Vendredi de 8h15 à 11h00

Fermé le mercredi toute la journée

Tél. : 02 43 20 50 46



### Déchetterie de Conlie (horaires d'été)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h45

Vendredi et samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45

Tél. : 02 43 20 28 23 ou 06 24 34 49 25

### Ramassage ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mercredis matins. Mettez vos poubelles le mardi soir.

**Seuls les sacs verts siglés 4CPS seront enlevés.**



- **11 octobre 2020** : 2ème édition marche éco-citoyenne
- **11 novembre 2020** : commémoration de l'Armistice de 1918
- **13 décembre 2020** : arrivée du Père Noël



### Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)

Les jeunes âgés de 16 ans (filles et garçons) doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile dans **les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.** Il faut se munir de sa carte d'identité, de son passeport en cours de validité ou du livret de famille et, en cas de naissance à l'étranger, d'un document prouvant la nationalité française. La mairie remettra une attestation de recensement.

### Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire maintenant à tout moment. Deux manières de vous inscrire :

- **A la mairie** : munissez-vous d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile.
- **Sur internet** : <https://www.service-public.fr> en vous inscrivant sur le site ou via FranceConnect.

RAPPEL : les jeunes atteignant l'âge de 18 ans sont d'office inscrits sur les listes électorales, il n'y a aucune démarche à effectuer.

En 2021, devraient avoir lieu les élections départementales et régionales.

### Carte d'identité, passeport, carte grise

Depuis plusieurs années maintenant, la mairie n'effectue plus les demandes de carte d'identité, de passeport ou de carte grise. Il faut dorénavant :

Pré-remplir votre dossier sur le site internet : <https://ants.gouv.fr>.

Vous devez prendre, ensuite rendez-vous dans une mairie qui dispose d'une station d'enregistrement. La mairie de Conlie est agréée pour recevoir vos demandes de carte d'identité et de passeport.

### Bruit et respect du voisinage

De plus en plus d'administrés sollicitent la mairie afin de connaître leurs droits en matière de bruit et de voisinage.

Le bruit est autorisé sur les horaires suivants

- Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-19h30
- Le samedi : 9h00-12h00 et 14h00-19h00

Il est impératif de respecter ces horaires pour ne pas gêner le voisinage.

Il peut arriver que vous organisiez une fête, que vous jouiez de la musique ou que vous ayez des travaux très bruyants à faire... pensez à prévenir vos voisins afin de ne pas créer de tensions.

Régulièrement, le maire intervient afin de régler les problèmes de voisinage. Malheureusement, certaines médiations ne peuvent aboutir. Dans ce cas vous pouvez faire appel au Conciliateur de justice qui pourra tenter de renouer le dialogue entre les parties.

Il s'agit de Monsieur Jean-Luc Fleury, il tient des permanences le 1er mercredi de chaque mois à la mairie de Conlie de 9h00 à 12h00. C'est gratuit.

Il suffit de prendre un rendez-vous à la mairie de Conlie au 02 43 20 50 35

### Divagation animaux et déjections

Il convient de rappeler que la divagation des animaux est formellement interdite. Lorsque vous promenez vos animaux et plus précisément vos chiens il est impératif qu'ils soient attachés.

**Par ailleurs, lorsqu'ils font leurs besoins, merci de bien vouloir ramasser les déjections en prévoyant un sachet.**

Régulièrement, les pelouses, trottoirs, chemins piétonniers sont jonchés de déjections. C'est inadmissible !

Impossible pour les enfants et les adultes de se promener sur les pelouses !

Impossible de tondre ou de planter dans des massifs envahis par les déjections.

Ramasser c'est respecter les autres. Les agents communaux n'aiment pas plus que les piétons avoir de la crotte sous les pieds ou, dans leur cas, sur les mains !

Ramasser ne prend que quelques secondes :

Enfiler le sachet comme un gant > Ramasser la déjection > Retourner le sachet > Faire un nœud >

**Jeter le sachet dans une poubelle** et non sous les haies comme nous le constatons régulièrement.



### Stop aux lingettes !

A plusieurs reprises, nous avons alerté les usagers du réseau collectif d'assainissement qu'il était interdit de jeter dans les toilettes toutes sortes de lingettes (pour les soins, pour le nettoyage...) même celles dites «bio dégradable». En effet, les lingettes restent dans le réseau d'assainissement plusieurs jours sans se désagréger et arrivent au niveau des pompes de relevage sous forme de filasse provoquant des dysfonctionnements très importants voire l'usure prématurée des pompes. Autre danger, les huiles de friteuse ou autres qui ne doivent pas être versées dans le réseau. Celui-ci se trouve totalement bouché à cause d'un amas de matières huileuses figées.

Avec le confinement, le phénomène s'est plus qu'amplifié. Nous connaissons les secteurs où cela se produit

Ces incivilités occasionnent des pannes à répétition des pompes de relevage et des interventions régulières.

Ces dysfonctionnements entraînent des augmentations des factures d'assainissement.

**BIEN SOUVENT,  
NOUS PENSONS BIEN FAIRE  
EN JETANT CERTAINS DECHETS  
DANS NOS TOILETTES OU DANS NOS EVIERS  
comme les solvants, polluants, objets solides.  
EN RÉALITÉ, CES GESTES SONT NÉFASTES POUR LA  
LAGUNE ET POUR LE MILIEU NATUREL**

*Au quotidien,  
j'adopte les bons réflexes !*



Médicaments



Pharmacie



Lingettes



Cotons tiges



Poubelle



Couches, serviettes  
hygiéniques...



Huile de friteuse



Produits chimiques et  
toxiques



Centre de  
Recyclage



Huile de vidange



**Travaux : quand devez-vous faire une demande auprès de la mairie ?**

Beaucoup de travaux sont soumis à des autorisations d'urbanisme. Lorsque vous réalisez des travaux dont la surface est supérieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>, ceux-ci sont soumis à autorisation.

**Vous devez déposer une déclaration préalable : travaux entre 5 et 20m<sup>2</sup>**

Pour les constructions et travaux non soumis à Permis de Construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes tels que :

- extension (le seuil peut être porté à 40m<sup>2</sup> selon la zone du POS : il faut absolument vous renseigner en mairie) ;
- véranda, abri de jardin, garage ;
- modification de l'aspect extérieur (notamment la pose de fenêtre de toit, ravalement de façade modifiant l'aspect extérieur...) ;
- édification d'une clôture ;
- coupes et abattages d'arbres...

ATTENTION : un permis de construire sera exigé si, après réalisation, la surface plancher de la construction dépasse 150m<sup>2</sup>.

**Vous devez déposer un permis de construire : travaux supérieurs à 20m<sup>2</sup>**

Pour les constructions tels que :

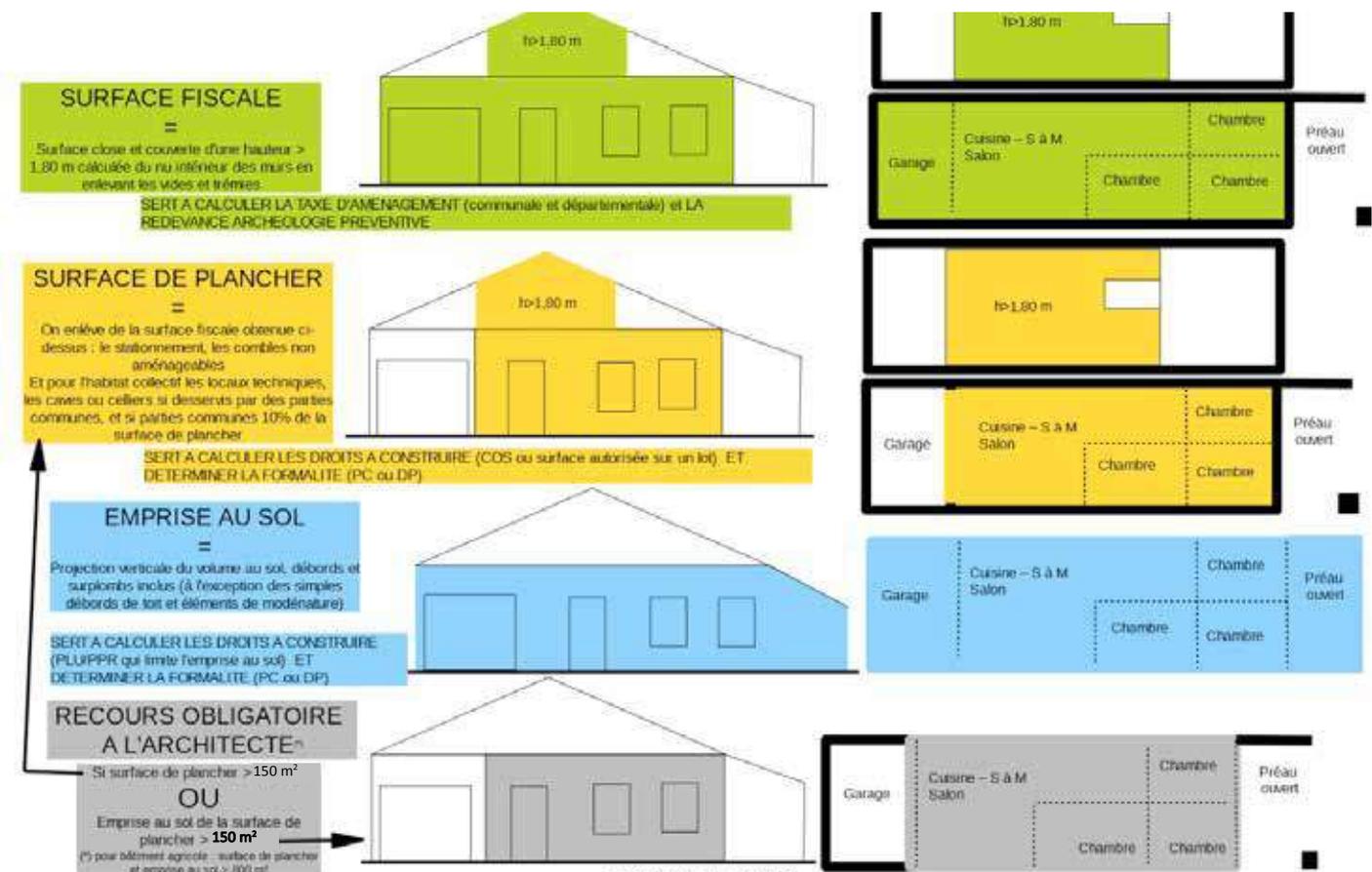
- les maisons individuelles et/ou leurs annexes. Ces travaux ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20m<sup>2</sup> (portée à 40 m<sup>2</sup> selon la zone du POS pour les extensions des constructions existantes) ;
- les travaux qui ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade d'un bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination ;
- certains travaux en périmètre d'abords des Monuments Historiques qui sont soumis à une déclaration préalable en dehors de ce périmètre.

**Quand y-a-t-il obligation de faire appel à un architecte ?**

Construction à usage non agricole dont la surface de plancher est > 150m<sup>2</sup>

Construction à usage agricole dont la surface de plancher ou d'emprise au sol est > 800m<sup>2</sup>,

Serres de production dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est > 200m<sup>2</sup>



## DOMFRONT AU FIL DES MOIS...



### Marche éco-citoyenne

L'association Générations Mouvement et la commune de Domfront en Champagne ont décidé de s'unir pour organiser leur première marche éco-citoyenne. Le but était de parcourir la commune toute une matinée afin de collecter les déchets trouvés sur le bord des routes. Une centaine de personnes s'est retrouvée à l'espace domfront pour prendre un café avant de partir sur les routes. En fin de matinée tous les groupes sont revenus avec des sacs poubelles pleins. La matinée s'est clôturée avec un pot offert par la municipalité.



### Commémoration armistice de 1918

Comme tous les ans, la municipalité a convié la population pour commémorer l'armistice de 1918 en présence de l'Harmonie de Sainte Cécile et de la gendarmerie. Patrice Guyomard a rappelé l'importance de ranimer le souvenir de ces années douloureuses de la guerre 14-18, à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle.



### Ecole : arrivée du Père Noël

Pour la première fois cette année, c'est l'ensemble des classes de maternelle ainsi que le CP qui étaient réunis pour accueillir le Père Noël. La commune a offert à l'ensemble des enfants, des enseignants et des ATSEM un goûter et des chocolats.



### Espace domfront : arrivée du père Noël

Comme à l'accoutumée, en partenariat avec l'association Culture et Loisirs, la commune de Domfront en Champagne a organisé l'arrivée du Père Noël pour les enfants de Domfront.

Cette année, il s'agissait d'un spectacle de magie où petits et grands ont pu participer en montant sur scène et devenir l'assistant du magicien.

L'après-midi s'est terminé par un goûter offert à tous par la municipalité.



### Cérémonie des vœux

Énormément de monde à la cérémonie des vœux qui s'est déroulée en janvier dernier. Il s'agissait de la dernière avant les élections. C'était le moment pour Patrice Guyomard, de présenter ses vœux à l'ensemble de la population, de faire le bilan de l'année et des projets à venir. Il a également remercié son équipe et les agents communaux pour leur engagement au quotidien. Il en a profité pour dévoiler son désir de briguer un nouveau mandat. Joël Métenier, Président de la 4CPS et maire de Saint Symphorien et Dominique Amiard, Conseiller Régional et maire de Cures, ont fait le plaisir d'assister à cette cérémonie et de montrer leur soutien à l'équipe qui souhaitait se représenter. Les différentes associations ont pu également présenter leurs activités.

### ■ Création de la maison de services

La classe de CM2 ayant été transférée, et les cycles réorganisés, la commune a décidé de créer une maison de services abritant l'agence postale communale et la bibliothèque municipale. Il a fallu un peu plus de 4 mois de travaux pour recréer les espaces.

L'agence postale a donc été réaménagée à la place de l'ancien point lecture et la bibliothèque municipale a élu domicile dans l'ancienne classe de CM2.

Coût des travaux : 67 400 € HT avec une participation de 20 000 € de La Poste et 17 513 € de la Région des Pays de la Loire au titre du Contrat Territoire Rural (CTR).



### ■ Formation SST

La commune de Domfront en Champagne a proposé à ses agents de participer à une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail). L'ensemble des agents ont répondu favorablement. 2 agents du SIVOS sont venus également suivre cette formation. 2 jours de théorie et de pratique afin de réagir en cas d'incident ou d'accident sur son lieu de travail mais également dans sa vie quotidienne. Tout le monde a appris à réaliser un massage cardiaque, à utiliser un défibrillateur, la position latérale de sécurité...

A la fin des 2 jours, l'ensemble des participants a obtenu son certificat de sauveteur secouriste.

Cette formation a été délivrée par M. Coste de la Croix Blanche.



### ■ Travaux de rénovation énergétique de la salle communale.

La salle communale avait besoin d'un sacré relooking ! C'est chose faite. La salle a été isolée par l'extérieur (3 faces) avec la pose de laine de verre et d'un bardage bois (la 4<sup>ème</sup> le sera par l'intérieur) et le changement de l'ensemble des menuiseries. Cela a permis d'avoir une meilleure luminosité dans la pièce, et un gain thermique qui sera sans nul doute important. Une deuxième étape consistera à refaire les peintures des murs, à changer le mobilier et à réaménager le coin cuisine.

Coût des travaux : 49 959,00 € HT avec une participation de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de Solidarité d'Investissement Local) de 14 988 € et une participation de la Région des Pays de la Loire au titre du Contrat Territoire Rural (CTR) de 14 988 €.



### ■ Commémoration de la Victoire de 1945

Etrange commémoration cette année ! Crise sanitaire oblige, il n'a pas été possible d'inviter l'ensemble des acteurs pour commémorer les soldats de la guerre 39-45.

Les consignes sanitaires limitaient cette commémoration à 5 personnes. Patrice Guyomard a procédé au traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.



### ■ Covid 19 : crise sanitaire sans précédent !

Pendant plus de 2 mois nous avons vécu une situation inédite, chacun d'entre nous a dû se confiner chez soi ou chez un parent. Les habitants de Domfront en Champagne ont plutôt bien vécu cette situation. La plupart habite dans une maison avec au moins un petit jardin. Ceux qui n'avaient pas cette chance ont pu profiter quelques heures du parc de la mairie.

Cette période a été l'occasion de créer une chaîne de solidarité.

D'un côté, les élus ont pris contact avec les personnes vulnérables ou âgées pour prendre de leurs nouvelles et savoir s'ils avaient besoin de quelque chose et les accompagner si cela était nécessaire. De l'autre, voisins ou parents ont fait le nécessaire pour qu'ils ne manquent de rien. Tout s'est très bien passé.

Parallèlement, Annick Froger a répondu à l'appel de l'hôpital du Mans pour la confection de surblouses, et avec Michelle Mussard, elles ont contacté la mairie afin de centraliser les dons et avoir un lieu pour se retrouver afin de confectionner le maximum de surblouses.

Le groupe de couturières bénévoles s'est agrandi au fur et à mesure des jours, et avec la municipalité, tous ont décidé de la fabrication de masques en tissu pour l'ensemble des administrés de Domfront.

L'espace domfront s'est alors transformé en atelier de couture. La commune a acheté le tissu, le fil et l'élastique et les couturières se sont affairées tous les jours dans la bonne humeur pour confectionner 1200 masques.

Un travail remarquable que chacun d'entre vous a pu mesurer, vu le nombre de messages reçus pour remercier l'ensemble de la chaîne solidaire.

Le 13 juin dernier, la municipalité a réuni l'ensemble de ces couturières bénévoles autour du verre de l'amitié et en leur offrant un bouquet de fleurs confectionné par CachePot pour les remercier.



DOMFRONT AU FIL DES MOIS...



### Résultats des élections

Les élections municipales se sont déroulées de manière particulière cette année, en pleine pandémie de Covid 19, il a fallu remettre en cause toute l'organisation du bureau de vote : mesures d'hygiène mais également nouveau parcours.

Patrice GUYOMARD tient à remercier les électeurs qui se sont déplacés, malgré le contexte, et ceux qui n'ont pas pu venir mais qui en nombre se sont manifestés pour marquer leur soutien à cette nouvelle liste.

	Nombre	% d'inscrits	% votants
Inscrits	792		
Abstentions	408	51,52 %	
Votants	384	48,48 %	
Blancs	15	1,89 %	3,91 %
Nuls	29	3,66 %	7,55 %
Exprimés	340	42,93 %	88,54 %

L'installation du conseil municipal a pu avoir lieu le lundi 25 mai 2020. Il a été également procédé à l'élection du maire et des adjoints. Ont été élus :

- Patrice Guyomard : maire
- Chantal Bezannier : 1ère adjointe chargée des affaires scolaires et des finances
- Sylvain LETOURNEAU : 2ème adjoint chargé de la logistique, de l'informatique, de l'éclairage public et de la sécurité
- Francine COMPAIN : 3ème adjointe chargée de la gestion des salles communales et de l'organisation des différentes manifestations.
- Gérard HYRON : 4ème adjoint chargé de la voirie, de l'entretien des bâtiments, de l'assainissement et de la coordination des agents
- Anthony AUBERT a été nommé, par arrêté du maire, conseiller municipal délégué chargé de la communication, des affaires scolaires avec la 1ère adjointe et de l'entretien des écoles.





Maire  
Patrice GUYOMARD



1<sup>ère</sup> adjointe  
Chantal BEZANNIER



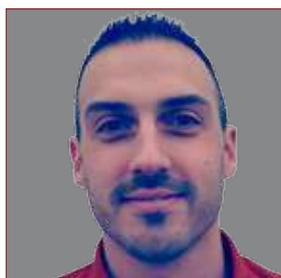
2<sup>ème</sup> adjoint  
Sylvain LETOURNEAU



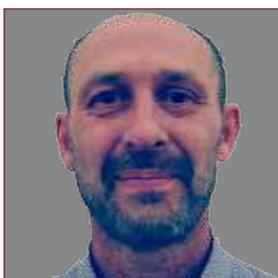
3<sup>ème</sup> adjointe  
Francine COMPAIN



4<sup>ème</sup> adjoint  
Gérard HYRON



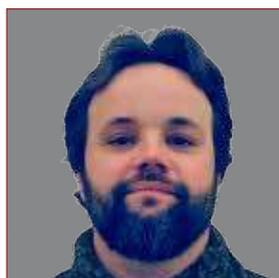
Conseiller Municipal délégué  
Anthony AUBERT



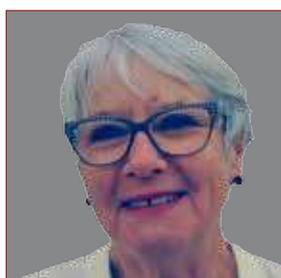
Conseiller Municipal  
Jérôme BERSON



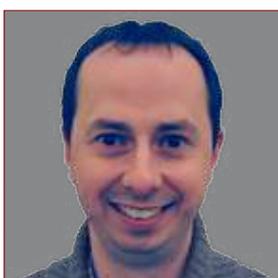
Conseillère Municipale  
Liolita BOIVIN



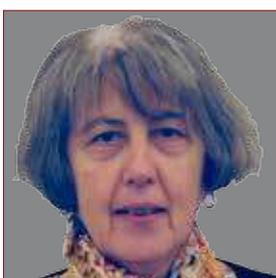
Conseiller Municipal  
Thomas CLAUSSE



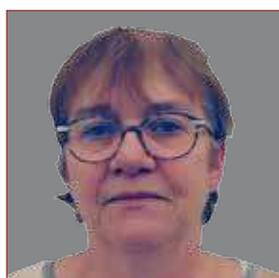
Conseillère Municipale  
Anne GIRAULT



Conseiller Municipal  
Emmanuel JARDIN



Conseillère Municipale  
Michelle LAUNAY



Conseillère Municipale  
Maryse MALHERBE



Conseillère Municipale  
Isabelle PASSE



Conseiller Municipal  
Hervé ROUXEL

# LES FINANCES - BUDGET COMMUNE

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

### Investissement

Dépenses		Recettes	
Matériel informatique (logiciel, équipement)	4 912,40	Taxe d'Aménagement	14 836,15
Travaux bâtiments communaux	2 359,36	Subventions (école + travaux RD 304)	115 345,50
Matériel électoral (panneaux + urne)	1 452,00	Fonds de compensation TVA	8 048,50
Matériel divers	2 118,10	Rembt travaux asst	49 989,00
Travaux voirie (RD 304)	259 099,81	Excédent de fonds capitalisés	287 452,69
Achat terrain	20 000,00	Dépôt cautions	830,84
Travaux réhabilitation maison de services	70 060,92	Opération d'ordre (dont amortissements)	1 337,70
Etudes	3 000,00		
Emprunts	164 264,01		
Travaux en régie (box stockage)	4 680,56		
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>531 947,16</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>477 840,38</b>
		Solde 2019	- 54 106,78
		Report 2018	- 196 639,69
		Solde au 31/12/2019	- 250 746,47

### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement et entretien	180 583,19	Dotations - subventions	265 102,05
Charges de personnel + élus	251 668,94	Remboursement frais de personnel	33 046,97
Reversement sur F.N.G.I.R. (Part TH Département)	54 628,00	Impôts et taxes (dont part Département à reverser à l'État - 54 628 euros)	361 934,43
Subvention SIVOS (école) + CLIS	78 610,60	Produits des services (concessions, cantine)	39 050,27
Subventions aux associations	4 895,00	Revenus locations immeubles	43 356,05
Aide CCAS	350,00	Produits exceptionnels (dont Rembt sinistres et pénalités retard)	2 335,17
Intérêts des emprunts	33 235,35	Travaux en régie (box stockage)	4 680,56
Admission en non valeur ou créances éteintes	87,75		
Opérations d'ordre (dont amortissements)	1 337,70		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>605 396,53</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>749 505,50</b>
		Solde 2019	144 108,97
		Report 2018	267 096,12
		Solde au 31/12/2019	411 205,09

Répartition de l'excédent de fonctionnement (411 205,09 €) : excédent capitalisé de fonctionnement en recettes d'investissement (202 772,13 €) et excédent reporté en recettes de fonctionnement (208 432,96 €)

## BUDGET 2020

### Investissement

Dépenses		Recettes	
Achat terrain	5 000,00	Reversement FCTVA	43 000,00
Matériel informatique (logiciel, équipt)	7 300,00	Taxe d'aménagement	8 000,00
Etude	1 999,06	Subventions (RD 304, maison de services, salle com)	135 888,87
Matériel divers	2 500,00	Dépôts et cautionnements	1 500,00
Mise aux normes électricité Eglise	6 252,17	Opérations d'ordre (dont amortissement)	2 302,00
Matériel atelier	2 000,00	Excédent capitalisé de fonctionnement	202 772,13
Travaux bâtiments communaux (adoucisseur, travaux divers)	13 000,00	Virement de la section de fonctionnement	135 104,00
Aménagement maison de services (bibliothèque et agence postale communale)	24 705,00		
Rénovation salle communale + mobilier	71 367,30		
Voirie (travaux + étude + panneaux)	21 500,00		
Éclairage public	39 000,00		
Remboursement emprunts	75 697,00		
Dépôts et cautionnements	1 500,00		
Travaux en régie	6 000,00		
Report 2019	250 746,47		
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>528 567,00</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>528 567,00</b>

### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement et entretien (fds de roulemt inclus)	320 334,00	Dotations - subventions	249 900,00
Charges de personnel et élus	288 250,00	Remboursement frais de personnel	32 999,04
Reversement sur F.N.G.I.R. (Part Taxe d'habitation du Département à reverser à l'État)	56 000,00	Impôts et taxes (dont part Département à reverser à l'État 56 000 env)	345 000,00
Subventions SIVOS + CLIS	75 500,00	Produits des services (concessions, cantine)	38 500,00
Subvention aux associations	6 000,00	Revenus locations immeubles	38 000,00
Intérêts des emprunts	29 842,00	Travaux en régie	6 000,00
Opérations d'ordre (dont amortissements)	2 302,00	Excédent reporté	208 432,96
Charges exceptionnelles	3 500,00		
Secours CCAS	2 000,00		
Virement à la section d'investissement	135 104,00		
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>918 832,00</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>918 832,00</b>

## LES FINANCES - BUDGET ASSAINISSEMENT

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

#### Investissement

Dépenses		Recettes	
Travaux réseaux (RD 304)	51 077,40	Fonds de compensation TVA	6 680,73
Amortissements	15 330,66	Amortissements	45 038,55
Remboursement capital emprunts	21 428,03		
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>87 836,09</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>51 719,28</b>
		Solde 2019	- 36 116,81
		Report 2018	57 463,68
		Solde au 31/12/2019	21 346,87

#### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Fournitures non stockables (eau, énergie...)	1 862,10	Vente de produits prest. services (consom°, abonnements)	32 845,26
Travaux et nettoyage réseaux	4 244,53	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 257,25
Personnel 2019 (entretien réseaux)	5 323,20	Participation assainissement collectif (PAC)	6 000,00
Contrôles et analyses lagune + ragondins	646,92	Amortissements	15 330,66
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	4 280,00	Produits exceptionnels	40,81
Amortissements	45 038,55		
Non-valeur / créances éteintes	877,38		
Intérêts des emprunts	8 426,55		
ICNE	- 429,03		
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>70 270,20</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>57 473,98</b>
		Solde 2019	- 12 796,22
		Report 2018	120 894,29
		Solde au 31/12/2019	108 098,07

### BUDGET 2020

#### Investissement

Dépenses		Recettes	
Travaux	35 619,00	Fonds de compensation TVA	7 999,13
Amortissements	15 331,00	Amortissements	46 665,00
Emprunt (rembt capital)	21 561,00	Excédent reporté	21 346,87
Équipement (matériel)	3 500,00		
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>76 011,00</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>76 011,00</b>

#### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Fournitures non stockables (eau, énergie...)	3 000,00	Participation assainissement collectif (PAC)	10 000,00
Charges externes (nettoyage réseau)	92 708,00	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	30 999,93
Contrôles et analyses lagune	3 200,00	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 000,00
Charges de personnel	6 000,00	Amortissements	15 331,00
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	5 000,00	Report 2018	108 098,07
Amortissements	46 665,00		
Pertes sur créances irrécouvrables	3 500,00		
Intérêts des emprunts	7 830,00		
ICNE	- 474,00		
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>167 429,00</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>167 429,00</b>

### SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS 2020

APE SIVOS	650 €
Association Solidarité et Travail	100 €
US Conlie-Domfront	1 000 €
Génération Mouvement Domfront	300 €
Association Culture et Loisirs Domfrontais	760 €
Pétanque Domfrontaise	100 €
Musique de Sainte Cécile Neuvy-Bernay	150 €
Association Restaurant Interentreprise (prestataire cantine)	105 €
Comice Agricole de Conlie	200 €
Coopérative scolaire Domfront (2019-2020)	300 €
Antonnière Judo Club 72	100 €
Festiday's Conlie	200 €
Chahut Danse Conlie	400 €
Judo Club de la Champagne Conlinoise	80 €
JSCC (territoire de la 4CPS)	300 €
Handball club bazogien	40 €
Tennis Club Sillé-Conlie	40 €

### LES IMPOTS DIRECTS 2020

	Taux 2020	Produits attendus en 2020 (euros)
Taxe d'habitation	18,33 %	?
Taxe foncière (bâti)	16,18 %	96 449,00
Taxe foncière (non bâti)	36,38 %	55 152,00
CFE (cotisation foncière des entreprises)	néant	néant
Prélèvement GIR (garantie individuelle de ressources) à reverser au Département		- 56 426,00
<b>TOTAL</b>		<b>151 601,00</b>

*Pas de changement des taux en 2020*



### Tarifs salle communale 2020

1 jour de 9h00 le matin à 9h00 le lendemain matin	200 euros
2 jours de 9h00 le matin à 21h00 le lendemain soir	250 euros

### Tarifs espace domfront 2020

Salle entière + bar + cuisine		
	Commune	Hors commune
1 jour	400,00 euros	750,00 euros
2 jours	500,00 euros	850,00 euros
3 jours	600,00 euros	950,00 euros

1/2 salle + bar + cuisine		
	Commune	Hors commune
1 jour	300,00 euros	550,00 euros
2 jours	450,00 euros	700,00 euros
3 jours	550,00 euros	850,00 euros

Grande salle + bar (sans la cuisine)		
	Commune	Hors commune
1 jour	300,00 euros	650,00 euros
2 jours	400,00 euros	750,00 euros
3 jours	500,00 euros	850,00 euros

Bar pour vin d'honneur		
	Commune	Hors commune
1 jour	150,00 euros	250,00 euros

### Tarifs cimetièrè 2020



Concession cimetièrè 2 m <sup>2</sup> · 30 ans	120 euros
Concession cimetièrè 2 m <sup>2</sup> · 50 ans	180 euros
Concession caverne · 30 ans	700 euros
Dispersion des cendres et/ou possibilité d'inscrire le nom sur la stèle du jardin du souvenir (gravure à la charge de la famille)	50 euros

### Tarifs photocopies 2020

La mairie ne délivre plus de photocopies.

### Redevance assainissement 2020

Taxe assainissement	1,10 euros / m <sup>3</sup>
Abonnement	35 euros / an
Participation pour l'Assainissement Collectif	1 500 euros
Taxe de non raccordement au réseau d'assainissement	100,00 euros

### SIVOS

Composé des 3 communes regroupant Cures, Domfront en Champagne, et La Chapelle St Fray, le SIVOS a la gestion de l'ensemble du fonctionnement de nos 8 classes, réparties sur les 3 communes.

Avec un budget d'environ 117 000 € pour 2020, financé par les communes à hauteur de : 67 900 € pour Domfront (58%), 25 700 € pour Cures (22%) et 23 400 € pour La Chapelle St Fray (20%), en fonction de la répartition des effectifs par commune.

Ce budget nous permet, au-delà des charges fixes, de participer au financement de :

- Fournitures scolaires : 6 800 € ;
- Cours de piscine : 4 800 € (transport + cours) pour les CP et CE1 ;
- Car pour les sorties scolaires : 3 200 € ;
- Remboursement de 50 € sur la carte transport Aléop : 4 000 €.

Investissements : 10 000 € (équipement informatique, matériels de sport, jeux de cour, kit pédagogique...)

Ces efforts financiers nous permettent d'être l'un des rare SIVOS à apporter un soutien financier aux familles, au travers de l'aide de 50 € sur la carte de transport scolaire, mais également un appui pour des investissements afin de garantir un cadre d'apprentissage adapté.

Nos effectifs sont stables, il n'y aura pas de fermeture de classe pour septembre 2020, et les 3 communes travaillent étroitement afin de surveiller nos effectifs et de faire en sorte que les familles s'orientent vers une inscription dans notre SIVOS.

### Réorganisation des sites scolaires

Avec la rentrée de septembre 2019, il a été décidé une réorganisation de la répartition des classes au sein des 3 communes composant le SIVOS.

La volonté des élus de Domfront en Champagne était de regrouper l'ensemble des classes sur un même site afin d'éliminer la traversée de la départementale.

Afin de garder une cohérence nous avons donc réparti les classes :

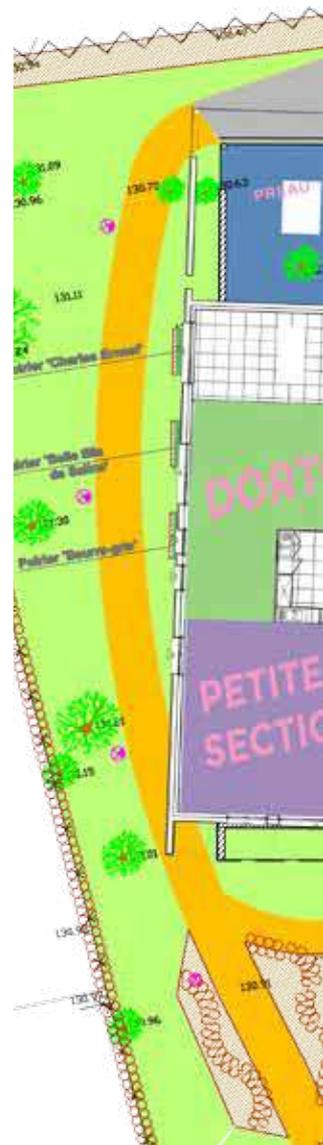
- Maternelles (PS, MS, GS) et CP sur Domfront en Champagne ;
- CE1 et CE2 sur Cures ;
- CM1 et CM2 sur La Chapelle St Fray.

### Fonctionnement de l'école de Domfront en Champagne

Lors de cette rentrée la direction de l'école a été prise par Mme Sylvie ROUSSEAU. Avec la réorganisation des classes sur l'ensemble de notre SIVOS, cela a été l'occasion de revoir la disposition des classes sur le site de Domfront :

- Les petites sections de Mme Cécile JOUAULT dans l'extension ;
- Les moyennes sections de Mme Catherine BACHELIER côté cour ;
- Les grandes sections de Mme Estelle FARIN coté jardin ;
- Les CP de Mme Sylvie ROUSSEAU sur le bâtiment côté route du Mans.

La salle de garderie APE et SIVOS s'est donc déplacée dans la salle donnant sur la cour.



**Portes ouvertes**

Le samedi 7 mars s'est tenue une porte ouverte de l'école à l'initiative des enseignantes. C'est donc entourée des représentants de l'APE, comité de parents et des élus, que l'équipe éducative a ouvert les portes de l'école aux familles désirant découvrir les locaux, les classes, mais également avoir un aperçu des différentes manifestations organisées avec l'école.

C'était l'occasion pour les nouvelles familles arrivantes de pouvoir inscrire leurs enfants et ainsi découvrir les locaux. Il s'agissait d'une première expérience qui a été réussie avec la venue des familles et des inscriptions.

**Cantine scolaire**

Chaque site scolaire dispose d'une cantine. Entre 60 et 80 enfants déjeunent à la cantine de Domfront en Champagne chaque jour, le tarif des repas est fixé à 3,60 € pour la rentrée prochaine. Les repas sont confiés à la société Restauval, ils sont cuisinés sur le site de Legrand à Sillé le Guillaume et sont livrés chaque jour chauds.

**Covid 19**

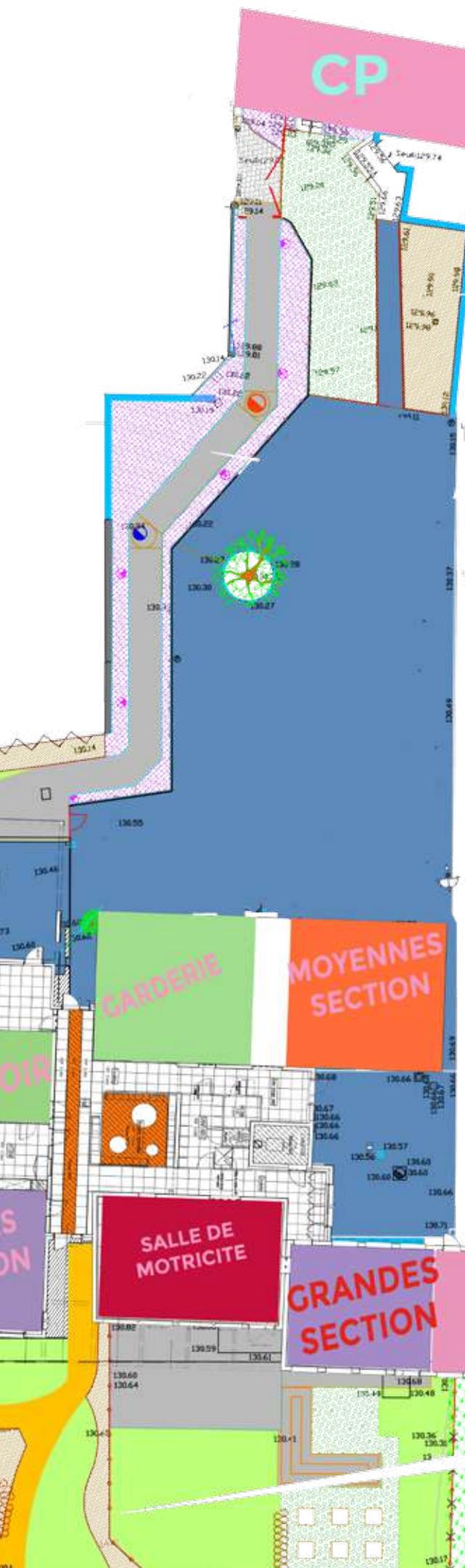
Pendant la phase de confinement, les enseignants et le personnel SIVOS ont assuré l'accueil de garderie pour les enfants des personnels prioritaires sur des amplitudes horaires élargies afin de faciliter au mieux le travail de ces personnes.

Le 12 mai dernier, les GS, CP et CM2 ont repris, puis le 25 mai ce sont les classes de CE1, CE2 et CM1 qui ont rouvert. Les maternelles PS et MS ont repris le 22 juin conformément aux consignes gouvernementales.

Un travail de mise en place des protocoles sanitaires au sein de l'école, de la cantine, de la garderie avec application des gestes barrières et de la distanciation physique a été réalisé avec l'ensemble des équipes.

Un protocole strict de nettoyage des locaux, et des sanitaires a été appliqué et les personnels formés à ces mesures.

Des équipements de protection sont à disposition de l'ensemble de nos personnels (masques, gel, visières, surblouses...)



**Rentrée septembre 2020**

Si le déconfinement le permet, diverses activités seront proposées aux adhérents.



**Cartes**

Activité annulée jusqu'à la fin de l'année.



**Marches**

Reprise prévue en septembre, tous les lundis après-midi avec rendez-vous à 13h45 parking espace domfront par groupe de 10 maximum. Prévoir des espacements entre les groupes éventuellement.

Responsables des marches

Monique GOUTARD (pour les grands parcours)

02 43 20 34 87

Michèle MUSSARD (pour les petits parcours)

02 43 20 57 49

Annick FROGER (pour les petits parcours)

06 88 06 51 52



**Marche éco-citoyenne**

• **11 octobre 2020** : marche éco-citoyenne qui consiste (en partenariat avec la mairie) à ramasser les déchets jetés sur les routes et dans les fossés.

Il faudra vous inscrire auprès de la mairie (02 43 20 52 11) ou auprès de Daniel Mussard (06 43 25 42 22)

Comme l'année précédente, plusieurs parcours seront proposés et le départ se fera à 8h30.



**Yoga**

Toujours à partir de septembre, les cours auront lieu :

- les lundis de 19h à 20h15 pour les actifs
- les jeudis pour les autres inscrits : de 9h30 à 10h45 et de 11h00 à 12h15

Attention : cette activité nécessite un certificat médical.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à Michèle Launay (06 79 67 88 07) ou à Renée Deslis (06 72 48 84 39).

Il reste des places disponibles.

### Coronavirus

Nous remercions les adhérents de Générations Mouvement qui ont largement participé à la confection des surblouses pour l'hôpital du Mans et à la confection des quelques 1200 masques pour les habitants de Domfront.



### Projets 2021

Plusieurs événements seront proposés au cours de l'année 2021 :

- **16 janvier 2021** : assemblée générale et partage de la galette ;
- **mars 2021** : repas dansant ;
- **Une marche gourmande (date et organisation à définir).**

### Le Bureau

Présidente	Ginette OGER
Présidente d'honneur	Lucienne BEDOUET
Vice-Présidente	Michelle LAUNAY
Secrétaire	Josseline DECORE
Secrétaire adjointe	Josiane LIGER
Trésorier	Daniel MUSSARD
Trésorier adjoint	Bruno DESLIS

Membres  
Danielle et Jean-Jacques ALBERT, Renée DESLIS, Annick FROGER, Monique GOUTARD, Jean-Claude LESOUEVE, Michèle MUSSARD, Jean-Marie PINAUDIER, Pierre RAGOT



### Contact

Ginette OGER • présidente  
Les Basses Vallées  
72 240 Domfront en Champagne  
Tél : 02 43 20 73 07

Daniel MUSSARD • trésorier  
06 43 25 42 22  
danielmussard72@gmail.com  
mussard.daniel@neuf.fr



## Effectifs

Le club de l'US Conlie/Domfront se porte bien dans son ensemble. Nous avons eu 170 joueurs et dirigeants pour la saison 2019/2020, avec une belle implication de chacun.

Nous avons beaucoup d'enfants de Domfront au club, mais également des joueurs seniors issus de la formation, ce qui prouve la qualité du travail au niveau des jeunes.

## Infrastructures

Pour les infrastructures, nous sommes satisfaits de la mise à disposition du stade Marcelle et Jean-Claude LEROY, site très bien entretenu par la municipalité et par Antoine Denis qui est vice-président de notre club.

## Covid 19

Malheureusement cette saison a été écourtée à cause de ce COVID-19, ce qui nous l'espérons ne provoquera pas un ralentissement dans la croissance du club.



## Rentrée

Au nom du Président de l'US Conlie-Domfront, je vous souhaite tous de passer un bel été en espérant tous vous revoir à la rentrée de septembre autour des terrains de notre club.

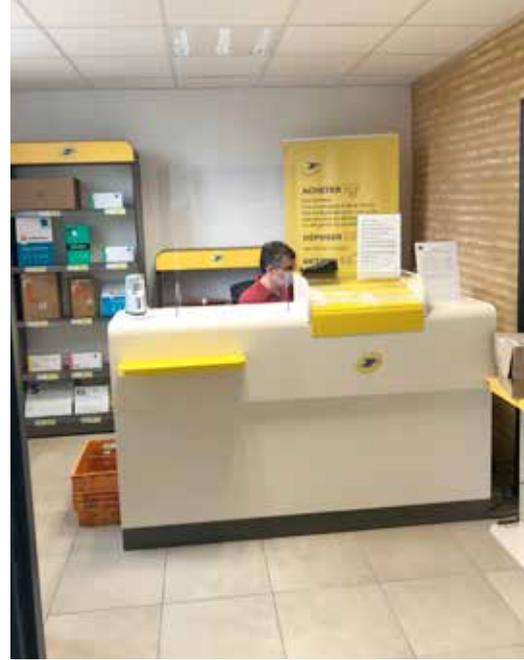
## Composition bureau us conlie-domfront

Président	Christophe PEAN
Vice-Président (seniors et jeunes)	Axel DROUET
Vice-Président (Domfront)	Antoine DENIS
Vice-Président (Conlie)	Adrien CEPRE
Trésorier	Christian LAVIGNE
Trésorier adjoint	David ANTUNES
Secrétaire général	Ludovic LACHUER
Secrétaire adjoint (jeunes)	Serge BOUCHER

## Contact

US Conlie - Domfront  
Christophe PEAN • président  
Tél : 07 77 99 17 60

Vice-Président  
Antoine DENIS  
Tel : 06 37 51 54 43



Agence postale communale & Bibliothèque municipale

La maison de services



- Créations florales -

# Cache-Pot

Mariage - Deuil - Bouquets  
Compositions florales

24, rue du Mans  
72240 DOMFRONT EN CHAMPAGNE  
**02 53 76 04 76**  
marienoel.gaignard@sfr.fr  
LIVRAISON - Palement CB

Lotissement «Le Domaine des Bréjons»



**PROCHAINEMENT**  
Nouveaux terrains disponibles



N° Vert 0 800 600 701 [www.sofil.fr](http://www.sofil.fr)

**CHARPENTE COUVERTURE**  
**RAMONAGE Jérôme RAGOT**



LA TUILERIE  
DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE  
TÉL. 02 43 20 35 28



# Groupama

**VOTRE AGENCE DE CONLIE**  
Place des Halles  
Tél. : 02.43.52.10.90

N°Cristal 09 69 36 10 11  
Informations, conseils, conseils APPEL NON SURTAXÉ

Sur [groupama.fr](http://groupama.fr)

Groupama Centre Manche




**PEUGEOT**

Votre Agent PEUGEOT

## s.a.r.l. Didier BRAULT

Vente de véhicules neufs et d'occasion  
Dépannage Remorquage 24h/24  
Route de Mans - DOMFRONT - ☎ 02 43 20 52 15

Johann BLIN

M.I.O.B.S.P.  
ORIAS : 17001134

Tél. : 06.11.59.21.15  
johann.blin@sfr.fr



Santhe  
et Départements Limitrophes

**LM FINANCES**  
COURSIS - PRÊTS - ASSURANCES



*Boulangerie Pâtisserie*

**Julie et Christophe Chevreux**  
2 rue de la Chapelle Saint Fray  
72240 DOMFRONT EN CHAMPAGNE  
☎ 02-43-20-52-07  
☎ fax : 02-43-20-52-07

**Vous souhaitent de  
bonnes vacances**



## Carine Création

SALON DE COIFFURE MIXTE

Ouvert du mardi au samedi  
Tél : 02 43 28 89 05  
39 rue du Mans 72240 Domfront-en-Champagne



**CARROSSERIE GARAGE**  
**ALAIN BROSSARD**

Dépannage, Vente et Réparation  
Véhicules toutes marques

La Vauvelle - 72240 DOMFRONT EN CHAMPAGNE  
Tél : 02 43 20 92 97 - Fax : 02 43 23 47 67  
Email : [garagealainbrossard@orange.fr](mailto:garagealainbrossard@orange.fr)